

Règlement du Concours photo de Massy Graviers 2024

Préambule

A l'occasion du vide-greniers annuel de l'Association Massy-Graviers qui a lieu le 1^{er} juin 2024 le Massy Photo Club organise un concours de photographies.

Article 1

Les photographies proposées au concours sont exposées de 11h00 à 17h30 dans la halle des Graviers, 41 rue Jean Jaurès à Massy.

Article 2

Les tirages papier doivent être parvenus au moins 24h à l'avance ou déposés directement par les participants avant 10h le jour du concours. Les photographies sont mises en place par le Massy Photo Club.

Article 3

Chaque année deux thèmes sont proposés qui font chacun l'objet de prix. Chaque participant peut exposer au maximum trois photographies par thème.

Article 4

Les photos exposées doivent être au format A4 ou 20 x 30 cm sans cadre.

Article 5

La surveillance du concours est assurée par des membres du Massy Photo Club.

Article 6

Les visiteurs sont invités à désigner pour chaque thème leur photographie préférée. A 17h les votes sont dépouillés afin de désigner le prix du public pour chaque thème.

Article 7

Un jury de cinq personnes est constitué : quatre personnalités désignées par le Massy Photo Club et l'exposant ayant remporté le grand prix au concours précédent. Les membres du jury ne peuvent pas concourir.

Le jury décerne un prix par thème ainsi que le grand prix du jury désignant une photographie de l'ensemble de l'exposition.

Article 8

Les récompenses sont des médailles et/ou de petits cadeaux symboliques. Les photographies sont publiées sur le site du Massy Photo Club, sur le blog de l'A.M-G, et peuvent être publiées dans la presse municipale.

Article 9

Les thèmes retenus pour le concours 2024 sont

- ✓ thème 1 : Sportifs en ville (à Massy ou ailleurs)
- ✓ thème 2 : Dans les rues de Massy